INTELLIGENCE STRATEGIQUE.

ISSN: 3006-547X

RESEARCH ARTICLE

Debrouillardise en RDC : Panacee conjoncturelle et economie informelle

AUTHORS

Assistant de deuxieme mandat a l'Universite Pedagogique Nationale/RDC

INANA DIUR

Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques
Volume 2, numéro 5
Juillet-Septembre 2019
p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488
https://doi.org/10.62912/

DEBROUILLARDISE, UNE PANACEE CONJONCTURELLE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ?

INANA DIUR
Assistant de deuxième mandat à l'Université Pédagogique Nationale/Kinshasa-RDC

RESUME

L'économie congolaise est basée à plus de 90 % sur des activités informelles à en croire la Fédération des Entreprises du Congo (FEC). Par manque d'emploi, certains habitants de la ville de Kinshasa et même d'autres provinces de la RDC se sont lancées dans les petits commerces pour subvenir aux besoins de leurs familles. Cette analyse dresse une description de la question en essayant non seulement, d'établir les responsabilités aux différentes échelles, mais aussi, d'analyser les différentes activités auxquelles les populations s'adonnent pour pallier leurs besoins. Il est répertorié entre autres, la vente des fruits, de pain, des légumes et d'autres produits alimentaires comme activités exercées par certaines femmes alors que des hommes quant à eux, exercent la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie ou encore le métier de cireur, etc.

***Mots-clés** : débrouillardise, secteur informel, pauvreté, main-d'œuvre.*

ABSTRACT

The Congolese economy is based more than 90% on informal activities, according to the Federation of Enterprises of Congo (FEC). Due to lack of employment, some residents of the city of Kinshasa and even other provinces of the DRC have started small businesses to provide for their families. This analysis provides a description of the issue by trying not only to establish responsibilities at different scales, but also to analyze the different activities that people engage in to meet their needs. It lists, among other things, the sale of fruit, bread, vegetables and other food products as activities carried out by certain women, while men, for their part, work in carpentry, masonry, shoe repair or the trade of shoeshine, etc.

Keywords *: resourcefulness, informal sector, poverty, labor.*

INTRODUCTION

La situation congolaise est plus qu'une curiosité, à la fois rocambolesque et ambivalente qui contraste avec le social, du fait que le pays regorge toutes sortes de matières précieuses et premières, une main-d'œuvre qualifiée et experte y compris, mais le vécu quotidien de sa population n'est plus proportionnel et ne reflète nullement cette richesse. Un pays scandaleusement riche, mais Paradoxalement avec une population très pauvre.

Mais au-delà de la réalité conjoncturelle curieuse et interpellatrice, le peuple congolais survit encore et toujours grâce à la débrouillardise, ainsi cette intuition géniale du congolais qui a réussi à transformer en quelques décennies la cruauté sociale (misère, maladies ,calvaire.....) en une accalmie salvatrice sur le plan matériel, financier, social... socle de l'humanisme, lui a tant soit peu assuré un équilibre pour la survie non moins préoccupante pour plus d'un, surtout en termes de comparaison, ou en absolu, car par essence l'homme est soumis à certaines exigences, souvent insatiables, sans lesquelles sa survie serait quasi-impossible.

Le peuple congolais n'est pas en reste de ce principe, auquel Dieu a prédit une sanction qui exige un effort sans lequel l'existence perdrait son sens, « que celui qui ne travaille pas ne mange pas non plus ». Tel est le cas pour le peuple congolais qui, depuis longtemps croupit dans la misère, ne sachant quoi faire pour nouer les deux bouts du mois avec son maigre revenu.[1]

Cependant, à l'instar de certains pays, le congolais a besoin d'une verticalité vitale pour son épanouissement, laquelle est sujette au travail. C'est pourquoi, dans le cas d'espèce, nous ne parlerons pas du travail sans évoquer l'état pourvoyeur, lui qui le réglemente.

[1] MUDINGAYI M.K, *Politiciens contre le développement au Congo-Zaïre*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 82.

Par définition, le travail est toute activité corporelle (physique) ou mentale susceptible de produire un aplomb humain. Le travail anoblit, épanouit, relaxe fortifie,... c'est pourquoi les sciences économiques mettent en exergue le travail et stipulent qu'il est un facteur de production et de développement, qui en conséquence procure une récompense physique, matérielle, morale, financière.... laquelle récompense sou tend l'équilibre, et de surcroit le bien-être social.

L'Etat par contre, est une notion qui a une double acception à savoir : l'Etat signifie un territoire, un espace tangible géographiquement bien défini, borné et limité, qui a ses eaux, forêts, ses richesses... ses habitants, sa monnaie, sa constitution, etc.

L'Etat comme pouvoir, personne morale incarnant, représentant et défendant les acquis de l'Etat nation. C'est pourquoi péjorativement on dit par exemple, « na mbok'oyo l'Etat aza te ? » ce qui signifie : « N'y a-t-il pas un pouvoir réglementaire dans ce pays ? » Donc, la notion de l'Etat chevauche l'une sur l'autre. C'est-à-dire, qu'il n'y a pas existence de l'une sans l'autre. N'importe quand on l'évoque (l'Etat) il serait mieux d'en faire une lecture conjointe.

De ce qui précède, ne pourrons-nous pas déduire une problématique telle que : Pourquoi le peuple congolais se consacre-t-il à la débrouillardise en lieu et place de travailler normalement ? C'est le travail qui manque au Congolais, il travaille mal ou il est mal géré ? Est-ce que la débrouillardise est réellement une panacée pour la survie du Congolais ? Quelle est la responsabilité de l'Etat dans ce comportement et quels sont les droits (la réglementation) du débrouillard ?

Au regard de toutes ces interrogations, et à la rescousse de l'observation et de l'analyse surtout documentaire, la description dépeinte pour cette problématique nous certifie que, le monde du travail au Congo est quasi désuet voire inexistant. Le pays n'a, ni envisage aucune politique adéquate ni révisée sur le travail. Les quelques-uns des Congolais qui sont alignés à la fonction publique ne se retrouvent pas pour plusieurs raisons à

l'occurrence : le manque d'une bonne et meilleure législation qui puisse mettre si pas tous à l'aise, mais unanime ne serait-ce qu'une majorité.

L'injustice, le manque de motivation, ou juste une motivation non substantielle et partielle distrayant l'opinion, le tribalisme, l'appartenance politique, le népotisme à outrance... la liste n'est pas exhaustive, sont les maux parmi lesquels rongent le monde du travail au Congo.

Or, le Congolais pour peu qu'on pourra l'expérimenter, sur son territoire national comme ailleurs, pour un travail intellectuel ou manuel, celui-ci non seulement incarne, mais encore et surtout se distingue, si pas se qualifier mauvais par ses prouesses, pour le bon comme pour le mal. Donc le Congolais est une main-d'œuvre de bon aloi dans un sens ou dans un autre.

Mais hélas, son pays dans lequel il vit et qu'il peut aisément servir, ne sait pas, ou ne veut carrément pas l'utiliser et c'est ce manque de considération ou ignorance de la prise en charge du congolais par son pouvoir public et dans son territoire national qui l'oriente vers le dicta social, et l'expose, si pas le contraint à l'immigration où, ils se retrouvent tant soit peu.

Le pouvoir congolais négligent même de fois les gens pour qui la nation s'est sacrifiée et engagée à payer les bourses exorbitantes d'études, à l'inverse, ces derniers sont soit restés définitivement aux pays de leur formation, soit rentrés au pays, mais sans considération par rapport à leurs formations, soit encore trahi par l'appartenance ou non politique, les clivages géo-tribaux, alors que ceux-ci devaient sans conteste être au service de la nation pour que celle-ci 'profite de leur expertise. La somme de ces failles embarrasse le Congolais, éreinté sa conscience, puis finit par un dégoût du travail au service de la nation.[2]

D'autant, dit le congolais,-mourir pauvre, que de conjuguer les efforts qui souvent sont mal rémunérés ou pas du tout, car le mois au Congo peut compter jusqu'à X jour. Tel est le cas de la société nationale de chemins de fer (SNCFC), la société congolaise de postes et télécommunications (SCPT)

[2] *Ibidem,* p. 83.

la société nationale d'électricité (SNEL)..., pour ne citer que celles-ci, où on trouve des employés qui ont accumulé plus de cinquante (50) mois d'arriérés.

Donc, placés dans les conditions décentes, le Congolais est prêt à rendre le meilleur de lui-même. Mais hélas, faut-il évoquer la législation, ou la politique de son pays, le Congolais a longtemps pris son mal en patience, et en retour, il n'extériorise que le négatif (le mal), qui aujourd'hui dans le commun de Congolais, à force de le vivre, est devenu consacré, sinon institutionnalisé.

Au Congo, autrui (le compatriote) est un adversaire qu'il faut combattre, si pas abattre, ou soit se servir de lui comme tremplin. Toujours complexé, « moi » ne peut même pas demander conseil à autrui, et pour le moins que cela peut arriver, « moi » s'approprie tout ce qu'autrui a réalisé, car, tout c'est moi. Le moi possessif transcende tout ce qu'autrui fait ou peut valoir. Tout ce qui est bon et bénéfique c'est « moi », et autrui ne vaut plus rien.

Au finish cette attitude érige un obstacle même au progrès de la nation pour ne pas dire développement. Si nos efforts et considérations mutuels seraient complémentaires et cumulatifs, notre pays se serait plutôt placé sur une autre orbite car les prouesses congolaises ne sont plus à nos jours discutables, et d'aucun ne l'ignorent.

Au regard des questions de la problématique, et à la lumière de ce qui précède, nous confirmons que le Congolais ne travaille pas, mais pour peu, il travaille mal, consécutivement à sa considération (du fait du manque de la motivation et la non-considération et respect de son travail) et, est mal rémunéré. Ne dit-t-on pas que, « travail égal salaire » ? Comment et pourquoi voudra-t-on travailler, rendre le meilleur de soi avec un traitement disproportionnel ? Raison de la débrouillardise telle que nous allons l'éclairer plus loin.

Certes la débrouillardise est réellement une panacée, sans laquelle le Congolais serait une espèce migratoire en disparition. Quand E. Dungia écrit, la République démocratique du Congo représente l'aspect d'une terre en ruine à la sortie d'une guerre ou d'un cataclysme naturel, il ne fait pas

allusion au pays comme on peut le situer et comprendre géographiquement, mais plutôt à sa population, car il n'y a pas de pays sans population, et c'est d'elle qu'il est question. Cette population qui croupit dans la misère indescriptible et sans pareil.

Cette population dépourvue des droits, et qui, à longueur des années ne subit que la loi et des obligations, alors que la patrie congolaise est un Etat comme tout autre où en principe l'autorité de celui-ci devait se faire sentir, mais hélas. Cependant, faute de l'existence de la responsabilité adéquate et soutenue de l'Etat, d'autres failles ont élu encore domicile dans le calvaire des Congolais, à savoir les maladies occasionnées par la faim (insuffisance qualitative et quantitative) dont il est inutile de dresser la liste, les tracasseries de toutes sortes sans perdre de vue l'évasion et coulage fiscaux.

Plus loin, le commun de mortel épris de bon sens se demande si réellement la nation congolaise est indépendante, du fait de l'absence des acquis de ladite indépendance. Plus qu'une injure, et ou même la négation de soi, nombre de Congolais préfèrent, si pas souhaitent vivre encore sous la colonisation, car bien qu'atroce, le social du congolais sous la colonisation était décent et leur permettait de renouer tant soit peu les deux bouts du mois, qu'il ne le peut aujourd'hui.

I. CAUSE DE LA DEBROUILLARDISE

Naturellement, tout comportement humain a toujours et partout été justifié par une ou plusieurs causes ou raisons. C'est pourquoi, à l'instar d'autre pays africains en voie de développement, les causes afférentes au sujet sous étude sont lointaines comme immédiates. Internes comme externes, tels que l'impréparation des autochtones ou nationaux à la relève de la gestion de la chose publique, la précipitation à, et pour l'indépendance qui jusqu'alors est restée la cause péremptoire et fondamentale de l'affaissement politico-administratif et économique de la nation congolaise, pour ne citer que ça.

Depuis qu'il s'y est forcé, la République Démocratique du Congo est restée un pays à l'état embryonnaire, c'est-à-dire, tous les pouvoirs qui se sont succédé n'ont rien fait qui va dans le sens du bien-être de la population, ou de l'améliorer (ne serait-ce que peindre ou aménager les quelques bâtiments par exemple) sur tous les plans. Ces pouvoirs se sont contentés de se jouir de l'héritage colonial, sans y apporter tant soit peu une modification, alors que depuis ce temps jusqu'à nos jours, tout sauf rien, hérité de la colonisation s'est délabré, ou n'existe pas, moins le mental et le moral. Quelque peu qui puisse alors exister est certes hors usage. Cependant, la population qui a pratiquement décuplé se bat pour son bien-être au vu et su quasi impuissant du pouvoir qui en a la charge dans ses attributions.[3]

Combien n'avons-nous pas appris de nos forces armées, nous citons, « il n'y a pas des mauvaises troupes, mais il n'y a que des mauvais chefs ». Le pouvoir de la République Démocratique du Congo, seulement s'il veut être un digne, doit revoir (revisiter) absolument sa politique en faveur du social pour l'intérêt général.

Les deux conditions réunies : « politique sociale ou du social, voilà la panacée congolaise, sinon, les maux ici-bas occasionnant certaines failles ne seront élucidés ni éradiqués, à savoir : la non-création de l'emploi, le maigre salaire, l'irrégularité dans la paie des fonctionnaires, le népotisme, l'appartenance politique, le tribalisme, le clientélisme, la démotivation, le manque de promotion (pour ceux qui les méritent), l'arbitraire, l'exclusion, l'injustice, bien que cela ne soit exhaustif, mais sont à la fois causes et conséquences d'eux-mêmes, occasionnant, et encourageant la débrouillardise.

I. 1. Part de l'Etat

L'Etat, non seulement ne veut pas, mais n'a pas une politique adéquate du renouvèlement ou de la gestion de la classe ouvrière, concomitamment aux cadres que les universités déversent sur le marché d'emploi. La majorité du personnel de l'administration publique a vieilli sans qu'on pense à la renouveler faute d'une réglementation en la matière. Au

[3] MUCCHIELIE R., *Introduction à la psychologie structurale*, Dessart, Bruxelles, 1956, p. 21.

Congo il y a de retraite que la mort, car dans son vécu, ce terme (retraite) n'existe pas. Alors que chaque année, ce n'est pas moins de 10000 diplômés qui sont déversés sur le marché d'emploi par nos différents instituts supérieurs et universités.

En revanche, combien vont en retraite par an, ou .par quinquennat ? Ces cadres-là sont jusqu'alors à la merci du chômage au vu insouciant et indifférent de l'autorité qui surtout me semble, organise et réglemente le dit enseignement supérieur et universitaire, les emplois y compris. Quelle est finalement la raison d'être de ces ministères, (enseignements supérieurs et universitaires et emploi, travail et prévoyances sociales, fonction publique) si le pouvoir en place n'a, ni n'envisage pas une politique ad hoc. Conséquence, des milliers de cadres à la merci du chômage, face à la course et aux exigences vitales effrénées, le palliatif, c'est la débrouillardise.

Peu importe la spécialité ni le titre, mais il faut d'abord vivre ou survivre. Pour les moins adaptés, de fois en perte d'imagination, de créativité et de risque, c'est la voix du kuluna qui les accueille. Vive ceux dont elle (la vie) sourit, sinon, on en meurt sans toutefois goûter aux délices de toute une vie durant, académique soit elle, paradoxe.

En revanche, pour les fonctionnaires, en dépit du nom poignant et pompeux, aucune politique de la régénération n'est envisagée. Sitôt engagé ou admis à la fonction publique, il n'y a de salut qu'à la démission, sinon, la mort, car la retraite au Congo est un mot creux, vide de sens. Raison pour laquelle « le congolais fonctionnaire » meurt en majorité pauvre. Comment préparer son troisième âge, si la retraite est inexistante ? Ici encore, la débrouillardise est un palliatif.

Au regard de ce qui précède, nous nous demandons à quoi riment leurs sacrifices d'avoir embrassé l'enseignement supérieur et universitaire, dès lors que la débrouillardise est au rendez-vous pour la survie. Certains s'y retrouvent mieux que ce qu'ils attendaient de leurs études, et d'autres y renoncent, faute d'une réglementation inexistante ou inadaptée. Les licenciés sont devenus des cambistes, des détenteurs de cabines téléphoniques comme de changes et de ligablos... les inadaptés par contre, pression sociale

(vitale) oblige se lancent à la quête d'un équilibre vital sous une autre forme (vandalisme) telles que l'escroquerie, le vol, le trafic d'influence,… tandis qu'alors les moins ou non qualifiés, plus vieux soient-ils demeurent et s'accrochent au travail au détriment non seulement de la jeunesse active et qualifiée, mais aussi et surtout par souci et peur d'une retraite non préparée, aux conséquences fatidiques et fâcheuses.[4]

A qui incombe la responsabilité de ces inadaptés? Cependant toute une population y est exposée et la jeunesse en particulier, sur qui repose l'espoir du Congo de demain, mais sans qu'elle ne, soit préparée à la succession. Comme si c'est un tar ou un atavisme pour le Congo qui depuis 1960, ne connaît ou ne vit que de l'impréparation de sa relève. Les vétérans eux ne sont pas en reste, car avons-nous dit faute de la politique de retraite, (une réglementation professionnelle) et en dépit de la longévité dans l'exercice de leurs fonctions, où il n'y a de salut que la mort, sinon, pendant qu'on y est, le maigre salaire alloué aux fonctionnaires ne permet plus jamais de renouer les deux bouts du mois. Les pensionnaires (fonctionnaires) se versent eux aussi à la débrouillardise.

C'est pourquoi à travers l'étendue nationale, on trouve par-ci par-là, diverses et grandes activités lucratives de grands ténors (personnalités politiques et autres) du pays qui ont à leur charge la destinée de celui-ci, (les uns ont des bus, des bateaux, des maisons de commerce,...) de fois en complicité avec les expatriés, pour couvrir leurs activités exercées surtout au mépris de la législation et réglementations commerciales congolaises en vigueur, et affichant une indifférence plus que notoire à ce type de comportement dont ils sont complices, car pour ceux-ci, la débrouillardise est une gangrène qui leur colle à la peau quel que soit le rang social de Congolais.

Sans la débrouillardise, la vie est intenable, ou pas de vie tout court .Elle est devenue une activité de prédilection pour quiconque de Congolais,

[4] BAKANDEJA WA M.G., *Les finances publiques pour une meilleure gouvernance économique et financière en RD Congo*, Afrique édition, Kinshasa, 2006, p. 37.

sans laquelle, le rendez-vous de la vie est un fiasco. Pas de la débrouillardise, pas de statut social au Congo…

Par-ci on décrit le détournement (terme poli qui couvre le vol pour le dignitaire congolais), par-là, on constate impunément le retard dans la paie de fonctionnaires, surtout ceux de la province, à cause de la débrouillardise afin de toujours mieux gagner, aggravant ainsi de bon gré la misère de ce fonctionnaire longtemps et toujours meurtri. Le blanchissement n'est pas en reste.

De ce qui précède, nous en appelons au pouvoir en place de bien vouloir penser à la réglementation de cette activité afin de bien canaliser non seulement la part lui reconnut, mais encore et surtout le statut particulier du débrouillard et son comportement, car seul lui est le garant du pouvoir ayant dans ses attributions la protection des personnes et leurs biens, la gestion de personnel de la carrière de l'état.

Combien n'avons-nous pas appris que tout Etat au monde vit des impôts, redevances et autres émanant des activités de sa population et expatriés, et cette même population en revanche est la bénéficiaire de ce que prélève l'état en question pour son bien-être. Voilà le cercle vicieux, le pouvoir pour et par la population. La vie au Congo, pour peu qu'elle pourra être équilibrée, doit fonctionner à la manière d'un engrainage, où chaque dent de celui-ci a non seulement sa place, mais encore et surtout, doit jouer son rôle.

L'objet d'une canalisation et renforcement de stratégies est non seulement de valoriser la débrouillardise afin d'en faire une activité pourvoyeuse de deniers publics, mais encore et surtout assurer tant soit peu une certaine protection et crédibilité du débrouillard et de son activité, sinon, c'est le vandalisme, l'évasion fiscale et le coulage des recettes, alors que sans celle-ci, le pouvoir de l'Etat est non seulement en veilleuse, mais aussi et surtout désuet.

Comme naturellement la nature est bicéphale, tout est pair pour ne pas dire double, si nous parlons de la débrouillardise, il faut la concevoir sous deux aspects car il y en a de positive et de négative.

I. 2. Débrouillardise positive[5]

D'aucun n'ignorent aujourd'hui la réalité de commun de mortel congolais, situation hors du pareil. Le destin congolais en a décidé ainsi, où une sanction lui édictée par son pouvoir ? Peu importe l'origine ou la raison d'être de son sort, le peuple congolais, à l'instar de tout autre, aime la vie, et pour y faire face, il remue monts et merveilles pour sa survie, c'est la débrouillardise enfin qui s'offre à lui, ou mieux a souri aux Congolais.

Pour le besoin de la cause, le Congolais embrasse tout, c'est-à-dire, il lutte pour la vie, peu importe l'activité pourvu que celle-ci lui soit bénéfique et lui permette de tenir les coups, dans les normes et prescrits de la loi qui, de fois, ne riment pas une seule fois avec l'éthique, mais qui s'adapte, ou beaucoup plus s'inféode à la réalité congolaise.

En somme, loin de me dédire, la vie du Congolais se résume dans le seul « mot » verbe : « s'adapter ». Bref la législation à la congolaise et son éthique s'adaptent aux Congolais et vice-versa. Ce qui, en réalité justifie le semblant de quiétude et absorbe les mépris et velléités du pouvoir face à son peuple.

Au clair, nombre de Congolais ont le cœur à l'ouvrage, sachant que leur survie est condition de la débrouillardise, ils y mettent toutes leurs expertises afin d'éviter d'être à la merci du médiocre. Peu importe les pressions de tous genres, mais l'essentiel est de se conformer et s'en sortir, car en dehors de la débrouillardise il n'y a pas de salut.

Le pouvoir par contre, faute d'emplois qu'il ne sait créer, se contente du génie créateur de sa population, qui l'exonère de toute pression, mais ne sait toujours pas réglementer l'activité de manière à régenter les droits des acteurs et surtout ce que l'Etat peut en tirer, car sa survie, me semble-t-il, émane de la cotisation (taxes et patentes) de cette activité sur son territoire et dans sa diversité.

[5] LAFON R., *Vocabulaire de psychologie et de Psychiatrie de l'enfant*, PUF, Paris, 1969, p. 39.

I. 3. Débrouillardise négative

D'ores et déjà, nous retenons que : est négatif, tout ce qui est non seulement hors la loi mais du sociale tout court et qui suscite tant soit peu une certaine curiosité. Bien que sommaire et laconique, cette explication nous amène à constater qu'au regard de ce que nous avons qualifié de positif, son opposé ou le contraire n'est pas en reste, par le fait nous supposons que tout le monde n'a pas les mêmes talents et opportunités. Ce qui a souri à X, peut ne pas s'adapter à Y et vice versa.

Là où X a la facilité, talent et opportunité... Y ne rencontre qu'obstacles, échecs, déceptions...., alors qu'autant que vit X, Y se dit aussi y parvenir, relativement au jargon kinois qui dit, nous citons : « toyaki kotika baninga te ; pona nini kaka bango, biso te » qui veut dire « nous ne sommes pas venus accompagner les autres : pourquoi toujours une exclusivité, minorité et la même se retrouve et pas nous ? ». Cette pensée à priori est positive, car elle est un motif ou raison d'émulation et motivation à la concurrence, mais hélas, pour ses partisans, la pratique y relative n'extériorise pas le sentiment tel que sus évoqué.

Ici, c'est plutôt les prouesses du mal (négatif) étalées au grand jour. C'est-à-dire, le vol, le détournement, la corruption, l'extorsion, les menaces, la tracasserie, la fraude, le trafic d'influence.... La liste n'est pas exhaustive. Peu importe les risques et les conséquences fâcheux qui en découlent ou pourraient en advenir, pourvue que le but ou la mission soit atteinte ou accomplie pour la survie. Ceci, au vu du législateur et des auxiliaires de la loi, si pas avec leur complicité. Alors que me semble-t-il, le fait précède le droit ?

Tel par exemple, des énergumènes qui rançonnent ou volent aux parkings des bus, on les achemine au tribunal ou à la police, quelques minutes après son départ, ceux-là sont relaxés sans contrainte, ou soit c'est le plaignant (victime) qui fait le flamingo à la place des voleurs. Finalement, ce comportement encourage ou favorise le mal ?

Dans ce cas aussi, c'est toujours de la débrouillardise, mais ses partisans adoucissent le terme, et il devient « coop. », émanant du mot

coopération, coopérer qui n'est pas diffèrent de la débrouillardise, mais sonne très mal quant à sa compréhension.

La débrouillardise, parce que c'est d'elle qu'il est question, est conçue sous deux aspects selon qu'il s'agit d'une classe privilégiée ou de prolétaire. Ceux-là, ont leurs affaires et notoriétés, soit, ils couvrent le gâchis des expatriés qui ne sont pas autorisés à exercer certaines affaires, soit autorisés, mais s'en abusent par certaines irrégularités. Mais tous ici, qu'il s'agit de ceux qui vendent leurs notoriétés, font leurs affaires, ou couvrent les expatriés ont un mal en commun c'est le paradis fiscal et/ou l'évasion et coulage.

Cette catégorie est exemptée des droits reconnus ou dûs à l'Etat, alors que, ce dernier ne survit que de ces droits lui reconnus. Les prolétaires par contre, en dépit de leurs maigres pouvoirs et capitaux sont harcelés par l'administration fiscale jusqu'à astreindre de fois l'activité ou l'initiative de ces derniers. *Cependant, paradis fiscal ou astreinte et contrainte de prolétaire concourt à un grand mal, c'est le* découragement des initiatives à la débrouillardise et l'évasion fiscale, alors que la réalité qui est notre n'a de salut qu'en elle. Une fiscalité loyale, saine et équilibrée, à la taille de la réalité encouragerait les initiatives privées et booster les PME, et celles-ci en revanche, couverte par elle, censé s'acquitter du droit du fisc, propulserait le pays à d'autres horizons.[6]

II. DE L'ORIGINE DE LA DEBROUILLARDISE

Le mot est une émanation du verbe débrouiller qui selon Littré signifie, mettre en ordre de choses qui sont en confusion, élucider en mettant en ordre les détails du mystère.[7]

II. 1. Origine de la débrouillardise

Plus loin, nous nous sommes déjà appesanti sur le terme, qu'elle est une imagination du congolais pour lui permettre de tenir tant soit peu aux exigences diverses et multiples de la vie. La débrouillardise donc est une activité lucrative informelle qui échappe au contrôle de l'Etat et sa législation.

[6] *Ibidem,* p. 40.
[7] DUVERGER M., *Finances publiques*, PUF, Paris, 1978, p. 56.

Celui-ci par contre adopte un comportement passif du fait de son incapacité à réglementer cette activité et ses partisans. Bref les insuffisances de l'état dans la prise en charge de sa population a ouvert la brèche à ce génie du Congolais, brèche qui est à la fois une distraction de ladite population, et le pouvoir s'en réjouit du fait que cette population ne sait pas le narguer pour sa prise charge.

II. 2. Statut du débrouillard

Le prologue sur le statut est, à en croire une des préoccupations de cet article, dans ce sens que la débrouillardise sous étude est une émanation du génie créateur des Kinois en mal de positionnement, mais qui doivent faire face aux multiples exigences de la vie. Ne dit-on pas que l'homme se découvre devant l'obstacle ? Au Congo notre pays, si la question du statut, surtout du personnel de carrière de l'Etat est un cas, à combien plus forte raison celle-ci en sera la moindre ? La débrouillardise est une activité informelle positivement institutionnalisée et universalisée qui dessert le commun de Congolais, mais a tendance à se généraliser car la proportionnalité de son exercice déborde les frontières.

Est débrouillard, tout congolais en mal de positionnement, mais qui peut mettre en place une quelconque activité lucrative pour assurer sa survie au quotidien, et ou celle de toute la famille. Celui-ci s'autogère et peut ne pas avoir une comptabilité, élémentaire sort-elle

II. 3. Qualité du débrouillard, son activité et le champ d'action

Du point de vue de la qualité, il sied de noter qu'au risque de se dédire, être débrouillard au Congo n'exige pas des qualités spécifiques ni spéciales. J'ose croire qu'au départ, cela relevait d'un certain courage imbu d'une ferme décision ou détermination. Par la suite et au regard de l'ampleur de la conjoncture, c'est beaucoup plus une émanation de la comparaison et l'imitation, car actuellement, c'est une œuvre de la majorité que de la minorité, non pas forcément démunie.

En effet, parmi les débrouillards il y a pratiquement toutes les couches sociales, les politico-administratifs, les agents et fonctionnaires de l'Etat y compris, du fait simplement que ce qui leur est alloué, non seulement

ne tient plus quantitativement ni qualitativement à renouer les deux bouts du mois, mais souvent et surtout la paie de fonctionnaires n'est pas régulière et de fois détournée pour des raisons de blanchissement et de gains faciles sans effort aucun. Cette fois grâce à la bancarisation, une accalmie s'impose tant soit peu. D'où, pour pallier aux insuffisances, on se livre aisément à cette activité sans patron.

Sous l'angle de l'activité, la débrouillardise elle-même fait à priori allusion à une quelconque activité, et pour le cas d'espèce, il n'y a pas une activité précise qui soit spécifique, particulière ou propre à un débrouillard. A quelques exceptions prêtes, le débrouillard n'a d'activités que tout ce qui est susceptible de lui apporter un gain, peu lui importe de fois les risques. Un débrouillard fait lui-même le choix de l'activité à entreprendre, selon ses moyens face à sa clientèle et son emplacement. Il commence avec X activité, passant par Y et finira avec Z. il s'exerce aux vagues des marchés, produits, événement et saison, non sans tenir compte du milieu ou de son emplacement.

Concernant les champs d'action, la débrouillardise à la congolaise n'a pas un champ d'action précis. C'est vraiment du n'importe quoi au vu et su de l'autorité. Plus qu'un défi à cette dernière et elle consent du fait de l'incapacité et ou du manque de politique et de réglementation ad hoc… Le champ du débrouillard congolais est proportionnel à l'individu et son activité (voir cipra) selon sa capacité financière, son milieu d'habitation, bref, son rang social et son imagination.

II. 4. De la panacée, conjoncture et organisation

Celle-ci d'après Littré est un remède universel capable de guérir tous les maux aussi bien corporels que mentaux. Au figuré, elle est une solution miracle à un problème, hélas qu'en serait-il dans ce contexte ? L'atavisme qui caractérise le Congo nous a placé dans les circonstances et réalités à tout vivre, faire, dire, penser…bref une jungle, une sélection où règne la loi du plus fort aux moindres efforts, où les plus forts persistent au détriment des faibles. Alors pour tenir tant soit peu au moindre équilibre, la débrouillardise a

servi de panacée sans laquelle ça serait la déshumanisation en République Démocratique du Congo.

En dépit de ses richesses incommensurables, le Congolais se complait toujours et aujourd'hui encore dans la pauvreté matérielle, mentale, et spirituelle. Une forte confusion et absence totale des priorités et hiérarchies dans l'utile et l'agréable, bref dans le social du Congolais. Au Congo aujourd'hui, s'il y a des fléaux les plus avilissants, c'est la conjoncture à l'inflation plus que galopante qui au jour le jour ne cesse d'être évoquée dans les bouches de communs de Congolais.

Ici quand nous évoquons conjoncture, c'est un terme qui adoucit sa quintessence, mais fait allusion ou évoque la crise qui sévit la République Démocratique Congo. Cette crise est un moment d'urgence et de gravité pour ceux qui la vivent subjectivement et dont le destin est mis en jeu. Elle est un instant de révélation qui arrache les individus à leur atmosphère de sérénité et de routine pour les plonger dans un univers de gravité et d'anxiété. La séquence logique de la succession des événements est brutalement interrompue et la prévisibilité de leurs suites devient problématique.

D'où le vécu d'interrogation sur le lendemain et d'incertitude de l'avenir, avec un horizon de dégradation. Car, il ne s'agit pas d'une rupture de continuité qui ferait succéder une situation sécurisante à une autre aussi sécurisante, mais d'une rupture de continuité avec promesse d'un mal à la place d'un bien. C'est ici que la notion de menace pèse sur les esprits, menaces pour les valeurs, les modes de vie, voire la liberté, l'intégrité et la vie des individus et de la communauté. Ces menaces sont manifestes dans les indices perçus, et elles profilent des enjeux. D'où le monde de préoccupations moroses et d'appréhension pessimiste qui occupent le psychisme.

II. 5. De l'organisation

Organiser une structure ou autre entité, commerciale, administrative, politique, sociale, religieuse... revient à en connaître quelque chose, par la formation, la vocation, soit par expérience. Sinon quelle organisation peut-on avoir d'une chose dont les tenants et aboutissants sont méconnus de l'organisateur ?

Au regard de tout ce que nous déplorons dans le commun de Congolais et surtout dans les services, organes qui ont en charge la destinée du pays et de sa population, y compris dans les chefs de dirigeants, le mot organisation est encore embryonnaire, sinon désuet, et parfois inexistant. Car si seulement « organisation » pouvait être appliquée à sa juste valeur, nombre de maux n'interviendraient surtout pas dans la gestion de la *res publica*, socle d'un équilibre, et condition pour le développement.

De même pour le débrouillard dont il est question, le pourcentage de ceux qui sont organisés ou organisent leurs activités serait moindre. Travaillant à tâtons, par essai et erreur, et surtout selon les saisons ou périodes, pourquoi pas la comparaison, (comme il fait froid pendant la saison sèche, tous les débrouillards sont, dans la vente des tenues contre le froid.

A la rentrée des classes par exemple, ce sont les objets classiques...), la connaissance exacte et parfaite de l'activité lui échappe. Le débrouillard congolais, selon qu'il s'agisse du sexe et de l'activité à exercer est au vague de la nouveauté et période, de fois ou pas du tout sans savoir concilier le produit au marché (étude du marché). Ce qui malheureusement l'amène beaucoup plus à la faillite ou au déclin, mais ne renonce toujours pas. Il est souvent et régulièrement à la merci du capital à renouveler, à ses risques et périls. L'impulsion de ce dernier a vécu certaines extravagances, comme le disent les kinois, « mobola têtu, ou médaille ekueya te » c'est-à-dire, en dépit de son état de pauvreté, le kinois vit toujours comme si de rien n'était

II. 6. La débrouillardise est une aventure ?

Depuis les temps immémoriaux, passant par la colonisation, puis la pseudo indépendance, le peuple congolais n'a jamais était humanisé. Il vit des affres dont il faut trouver un nom pour les qualifier. Mais la génération d'après l'indépendance sous Mobutu, « médaille ekweya te, mobola têtu..... » la force et le maintient forcement en équilibre, malgré lui.

Et pour ne pas trahir son ou ses slogans ci-haut évoqués, le Congolais s'est inspiré d'une géniale idée (la débrouillardise) pour se

maintenir, ce qui est sans s'en rendre compte pour le pouvoir que c'est un défi dont il ne se soucie même pas à lever.[8]

II. 7. La débrouillardise est une compétition

Au départ c'est un acte délibéré par la force de réalité, imbu de la détermination et de courage. Chemin faisant, comme qui dirait : l'appétit vient en mangeant, par essai et erreur, le débrouillard prend le goût et risque l'aventure. Celui-ci a en face de lui sa conscience d'abord face aux moyens réduits. Son prochain chevronné et/ou novice comme lui qui lui sert d'unité de mesure, il tient à rentabiliser la modique somme du départ, de peur que son prochain ne se moque de lui, voilà l'émulation.

Compétition, oui, cette fois par rapport au temps, le débrouillard est jaloux du temps, comme qui dirait le temps c'est de l'or, il se compare par rapport au temps et sa clientèle. Si celle-ci est fluide, le débrouillard perd la tête, oublie de fois certaines de ses occupations pour la course au gain, surtout et de fois facile, auquel pour certains mêlent un peu de magouilles, si seulement c'est un produit bien achalandé et rare.

Certaines occasions, parfois malheureuses ou non sont une aubaine pour les Kinois afin de se positionner à l'occasion de matchs par exemples l'emblème (le drapeau) du pays se vend comme de l'eau au désert, et à la mort d'une vedette (Kester, Tshitshi) la kermesse des photos est devenue l'apanage de tous.

II. 8. Sens de l'honneur (honnêteté)

Si l'indépendance du pays a fait disparaître la crainte de l'Etat, le comportement des dirigeants en a tué le respect, a dit Mudingayi M.K. A raison ou à tort, le congolais ne travaille pas, veut la facilité, mais ne fait que se plaindre de certains maux et abus, lui qui habite un grand pays regorgeant presque toutes diversités de potentialités susceptibles de création d'emplois. A tort, il se plaint de l'exportation et l'exploitation étrangère à haute échelle de ses minerais, mais il est le plus corrompu du monde, au mépris même de la loi.

[8] DUNGIA E., *Mobutu et l'argent du Zaïre, révélation*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 37.

Malanda Dem ne révèle-t-il pas que *depuis quelque temps le Congolais pris comme société tend à vivre dans une certaine amoralité. Une société dans laquelle le bien et le mal ne se situent plus l'un par rapport à l'autre, où plutôt chacun définit et vit ce qui, pour lui est bien et ou mal. La société en tant que telle n'est plus le juge des actions particulières des individus. Universellement, l'homme évolue avec, ou vit une multitude et divers besoins face aux moyens limités dont il est censé faire le choix selon qu'il s'agit de priorité relativement à leur hiérarchie. Curieusement hélas, l'insatiété du congolais lui fait perdre la tête, jusqu'à brader sa conscience et s'exposer au cocasse, quand bien même on lui oppose une loi. Au contraire, celle-ci lui est allergique et il ne cesse de la transgresser à chaque instant et justifiant son comportement contre elle, alors qu'elle est impersonnelle, opposable à tous.*

II. 9. Sexe et activité

A quelques exceptions près, la débrouillardise au Congo n'a pas ou ne tient pas compte de sexe, de l'âge, ou encore moins de maturité. Elle est plutôt mixte, aléatoire, saisonnière, modale, et périodique, de fois conditionnée au gré des événements, pourvu qu'elle soit rentable. Nombre d'entre les débrouillards n'a pas de planning à long ou moyen terme, ils se contentent plutôt des circonstances, du présent et à l'instant. Raison pour laquelle leur stabilité est latente, inexistante même de fois.

On voit par exemple, un marché occasionnel s'ériger à un endroit mortuaire, à l'issue de la défense ou une quelconque autre manifestation, un homme en lieu et place de la femme vendre soit la farine (manioc, maïs ou semoule) de la braise, des chikwangue... et la femme faire ce qu'un homme était censé faire. C'est pareil pour certains voyages d'affaires, le nombre de femmes en la matière est beaucoup plus croissant que les hommes, paradoxe. Ce constat qui n'en est pas un, est de fois, souvent relatif, variant en fonction du chiffre d'affaires (capital), de la position géographique, {environnement, quartier....) et de la clientèle.

III. OBSTACLES

Comme on a toujours dit que l'œuvre humaine n'a jamais été parfaite, cela en va aussi bien pour la débrouillardise, qui ne pourra se réaliser ou se faire non sans obstacle. Au regard du constat fait par Yawidi, nous citons : *en plus de ce qui est physique (routes, espace vert, archives, et tissus économiques...) et qu'il a détruit, le congolais a tout autant anéanti la conscience professionnelle, l'élan patriotique, la sanction, l'organisation, l'esprit de compétition, le sens de l'honneur, le travail manuel, le circuit bancaire.... les premiers, grands et fondamentaux obstacles que connaît le congolais dans toutes ses entreprises et qui génèrent les autres aux conséquences les plus désastreuses et fatidiques sont la conscience et la mentalité. L'homme congolais a un amour trop excessif de soi, et ne veut pas ou jamais du tout se confier à autrui.*

Quand et dès qu'il conçoit une initiative, il se refuse de partager-avec les autres, quand bien même il reconnaît ses faiblesses, limite et immaturité soi-même, puis l'expérience et expertise avérées de son prochain ne l'interpelle même pas. Cependant, le Congolais est pathologiquement égoïste, il souffrirait de l'hypotrophie amplifiante du moi par dépendance.

Cette pathologie souligne Robert Lafond consiste à tout ramener à soi et à rechercher son intérêt sans tenir compte de celui d'autrui. Cela implique un retard de maturation dans lequel autrui n'est pas intégré en tant que personne, parce que le moi propre n'a pas accès à une autonomie et à une liberté qui permettent de s'identifier aux autres dans un idéal de devoirs des droits, et de valeurs.

Le Congolais a dans ses veines l'atavisme inné d'un capitalisme archaïque de se voir soi-même d'abord et partout, toujours au centre et au premier plan de tout intérêt ou quelconques préoccupations, et en autrui, l'ombre d'un adversaire, non plus auquel il peut loyalement se mesurer et se servir de fois, mais au contraire et pire encore, autrui est à écraser car il fait ombrage à son épanouissement.

Toujours sous l'angle de la mentalité, le pouvoir (les dirigeants qui ont une certaine parcelle d'autorité} en place défaillant de ses attributions

perd la tête, faute d'une réglementation ou de la politique en la matière, excelle par ses taxes auxquelles sont mêlées une certaine extravagance et une partialité à outrance, le détournement et ou cupidité ne sont plus en reste.

C'est-à-dire, au lieu de traiter tous de la même manière, on recourt souvent à la politique de deux poids, deux mesures, et le quelque peu perçu du contribuable n'a des caisses que les poches de ceux-là mêmes affectés à ladite perception. Par ailleurs, le capital volatil et balbutiant ne favorise pas l'activité en question, dans ce sens que nombre de débrouillards congolais ne conçoit pas l'activité dans le sens de la pérenniser. C'est un gagne-pain certes, mais ils ne savent ou ne veulent pas le valoriser. Ils ne savent pas faire la part du capital et de bénéfice, mais y mettent tout le temps la main pour parvenir aux petits besoins quotidiens, tout en sachant ou presque pas qu'il faut souvent ajuster le capital selon qu'il s'agit des articles à commercer.

Somme toute, le débrouillard congolais est la cible des tracasseries hors de commun dans son propre pays ce qui, dans nombre de cas, décourage et démotive les initiatives susceptibles de propulser le bien-être congolais. Pour le législateur défaillant, ses caisses sont toujours vides, et il est tout le temps en mal de faire face même aux situations bénignes faute des moyens.

Bien que moins exhaustif, le climat des affaires en République Démocratique du Congo évolue à contrecourant (à l'inverse) de la normale, imaginez en la suite. Sous l'angle de l'analyse en face, la catégorie du débrouillard attire encore une fois de plus l'attention particulière de tout averti. Une froide observation suffit pour que le vécu de Congolais apitoie. Or, ce dernier n'a de salut que dans cette activité sans laquelle le sens même de l'humanisme perd sa quintessence.

A l'instar de certains points ci-haut évoqués, une promiscuité (il n'y a pas des femmes, comme il n'y a pas d'hommes, encore moins de l'âge) aussi flagrante règne dans le domaine de la débrouillardise, et si on n'en fait pas garde, il nous faudra d'autres termes pour le requalifier. Mais comme l'activité elle-même veut se requalifier et se forger des catégories selon le pouvoir et

vouloir de ceux qui l'entreprennent, quelques catégories de fait sont apparemment légion, selon que le besoin de la clientèle se fait sentir, et en fonction en plus de tracasseries policières et administratives. Une personne par exemple qui se débrouillait à vendre du carburant, se retrouve dans la friperie au lendemain, pour qu'il soit à l'abri des tracasseries qui ne font que l'enfoncer dans le carburant. De même pour une dame qui importait à Dubaï, fait la province suite aux tracasseries.

IV. PALLIATIF ET/OU SUGGESTIONS

Comparaison n'est pas raison dit-on, mais de la comparaison le commun de mortel peut ajuster et ou modifier son tir. C'est-à-dire en se mesurant aux autres qui peuvent nous servir de miroir, de modèle ou d'exemple, facilement ,nous prenons conscience des failles que nous pouvons ou devons ipso facto corriger, améliorer, adopter, imiter pourquoi pas apprendre car nul au monde a tout connu de soi sans tant soit peu le minimum ou un apprentissage.

En exorde, nous avons évoqué les faiblesses, si pas les insuffisances de l'Etat congolais, et nos suggestions ne sont rien d'autre que pratiquer le contraire de celles-ci ? C'est-à-dire, l'Etat congolais doit avant tout revisiter sa politique dans l'ensemble, avec un accent particulier quelconque sur le social. Ce qui est absurde et superflu, le Congolais est plus que conscient de tous les maux qui gangrènent son équilibre, en fait aussi un bon et juste diagnostic, mais il ne sait pas agir autrement pour pallier aux insuffisances ou maintenir le cap pour un lendemain meilleur et radieux.

Le peuple congolais ne s'intéresse surtout pas à la politique, tellement qu'il aime la vie, il vit de ce fait au présent. Lui garantir le mangé, la santé la scolarité, la sécurité... c'est le minimum qu'il lui faut et qu'il réclame. Jadis, avant l'invasion européenne (colonisation) le Congo a existé, sous le joug traditionnel et archaïque, mais sa population n'a pas essuyé les atrocités qu'elle vit actuellement plusieurs années plus tard et en dépit de son évolution technique et scientifique. Hier moins peuplé et sans instruction, le peuple était organisé, mais aujourd'hui, plusieurs réformes en plus, la misère ne fait que s'accroître sans antidote au rendez-vous.

Ce qu'il faut au Congo et dans le chef de ses dirigeants, une remise en cause (un éveil pour une prise de conscience) sans complaisance de tout, une forme de tabula rasa pour enfin régénérer un nouveau type d'homme digne et capable de se prendre en charge pour un destin meilleur, radieux et prometteur pour la descendance, tel est le prix de la mondialisation pour le rendez- vous du millénaire. Quand on se reconnaît dignement en quelqu'un et on mérite son soutien et ou assistance, l'ascenseur lui est retourné en lui rendant en revanche tout ce qui lui est dû et qu'il mérite. C'est de la reconnaissance pour laquelle un certain automatisme est spontané.

CONCLUSION

Somme toute, la réalité congolaise, a cessé d'être une actualité, mais au jour le jour, elle focalise en vain l'attention de plus d'un, aiguise les préoccupations du commun de mortel averti, même hors de la frontière nationale. Vu son positionnement; la débrouillardise est vraiment bien prouvée, car sans elle, nous devons trouver un nom pour définir ou nommer ce que serait devenu le Congo. Peut-on vraiment à vrai dire affirmer que le Congo vit aux normes d'un Etat ? La démission légendaire de celui-ci fera l'objet de notre réflexion ultérieure. Car, il est paradoxal qu'avec ce qui frappe aux yeux, ce grand sous-continent soit encore loin géo stratégiquement.

Nombre d'études et autres travaux de taille ont été mis à contribution, mais, hélas? Nous y penchant, au regard de la problématique posée, et à la rescousse de l'observation et analyse, l'hypothèse de la sortie du gouffre est balbutiante, mais pas impossible ni difficile, car les richesses qu'il regorge ne soient plus jamais jusqu'alors en mesure de résorber la misère de cette population. Au Congo le travail est inexistant, et le peu hérité de la colonisation est en mal d'une réglementation digne du supportable. D'où, nous en appelons une fois de plus, conscience et mentalité obligent, si seulement cela pourra échoir non seulement au bon vouloir de l'autorité, mais surtout à son expertise la meilleure, pour un bon positionnement de la République Démocratique du Congo, aux standards internationaux, et en vertu du rendez-vous des objectifs du millénaire, mondialisation oblige.

L'équilibre de l'homme, mieux la stabilité de ce dernier est sujet au travail, cependant, la république démocratique du Congo, un état ou non, immergé dans une cruauté sociale à multiples facettes, est l'un des pays scandaleusement riches, aux potentialités immenses et incommensurables, mais paradoxalement la pauvreté bat le record.

Plus de 80% de la jeunesse à l'âge de travailler est inactive, souvent détentrice si pas porteurs de diplômes d'université en plus sont à la merci du chômage, alors qu'ils ont droit à la vie, et pour y faire face, la débrouillardise leur sert de panacée comme tant d'autres, les politico-administratifs, puis agents, cadres et fonctionnaires de l'Etat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAKANDEJA WA M.G., *Les finances publiques pour une meilleure gouvernance économique et financière en RD Congo*, Afrique édition, Kinshasa, 2006.

DUNGIA E., *Mobutu et l'argent du Zaïre, révélation*, L'Harmattan, Paris, 1993.

DUVERGER M., *Finances publiques*, PUF, Paris, 1978.

LAFON R., *Vocabulaire de psychologie et de Psychiatrie de l'enfant*, PUF, Paris, 1969.

MUCCHIELIE R., *Introduction à la psychologie structurale*, Dessart, Bruxelles, 1956.

MUDINGAYI M.K., *Politiciens contre le développement au Congo-Zaïre*, L'Harmattan, Paris, 2002.